ALLOCATIONS TROP ÉLEVÉES ?! MONSIEUR WAUQUIEZ INVENTE LE BOUCLIER ANTI-SOCIAL

Dimanche soir sur BFM TV, le ministre Laurent Wauquiez a fait une proposition plutôt surprenante et qui se fonde sur des calculs erronés (voir tableau ci-dessous) : instaurer un bouclier anti-social. Celui-ci limiterait les revenus des allocations d'un couple à un maximum de 75% du SMIC. Monsieur Wauquiez veut également instaurer un travail d'intérêt général obligatoire de 5h par semaine.

Des allocations déjà insuffisantes ATD Quart Monde tient à rappeler à M. Wauquiez qu'aujourd'hui déjà, compte tenu de l'augmentation des prix de l'alimentation, des loyers et de l'énergie, nombreux sont les parents qui se limitent à un repas par jour. Depuis la création du RMI en 88 alors à 50% du SMIC, le RSA n'a cessé de baisser et ne représente plus que 43 % du SMIC. **Comment peut-on vouloir diminuer des allocations qui ne permettent déjà plus de survivre ?**

Le travail, une punition ou un droit ?Quant à la proposition de travail obligatoire, elle sonne comme une humiliation supplémentaire. Aujourd'hui ce qui manque, ce n'est pas l'envie de travailler, mais bien les offres d'emploi et/ou la qualification correspondante. De plus, les emplois évoqués : sortie des écoles, cantonniers, sont des emplois existants. Que deviendraient les salariés qui les occupent aujourd'hui ? Et comment seraient considérés dès lors ces emplois au rabais ?

Plutôt que d'opposer les catégories de Français, il vaudrait mieux prendre à bras le corps la question de l'emploi pour permettre à tous de se former et de pouvoir travailler. Le travail n'est pas une punition, l'emploi est un droit. Les personnes pauvres elles-mêmes refusent l'assistance, elles savent que l'assistance durable détruit.

Nous attendons maintenant des responsables politiques qu'ils fassent des propositions qui rassemblent au service des plus pauvres d'entre nous et non qui opposent salariés pauvres d'une part et très pauvres sans emploi d'autre part. Un emploi pour chacun, c'est non seulement le souhait des allocataires du RSA mais aussi un devoir de la Nation, et en premier lieu une question de dignité.

Exemples de revenus + allocations pour un couple + 2enfants

Famille A au « RSA socle »
RSA : 841,99 Euros (Allocations familiales incluses dans le RSA)
Aide au logement (sur la base d'un loyer de 500 euros) : 468,63 Euros
Total 1310,62 Euros

Famille B avec un revenu au SMIC et RSA activité
Salaire : 1070,76 Euros
RSA : 197 Euros
Allocations familiales : 125,78 Euros
Aide au logement (sur la base d'un loyer de 500 euros) : 269,91 Euros
Total 1663,45 Euros

CONTACT PRESSE
Typhaine Cornacchiari
01.42.46.01.69
06.18.05.29.83

Pierre Yves Madignier, Président d'ATD Quart Monde était au JT de 13 à l'antenne de France 2 Lundi 9 Mai 2011